

ENVIRONNEMENT

Par Anouar Chennoufi – Correspondant de MCE au Maghreb

L'EAU : cet OR limpide au Maghreb !

La soif commence à se pointer déjà sur le seuil de chacun des pays du Maghreb, et si l'UMA (union du Maghreb Arabe) ne presse pas le pas à s'édifier dans les prochains temps, les 5 pays de l'union vont devoir faire face à un problème supplémentaire et surtout vital : le manquement d'eau qui touchera en particulier le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Avec quelques 650m³ d'eau par habitant pour l'année 1995 (En 1995, les estimations étaient de 605 m³ en Algérie, 758 m³ au Maroc et 418 m³ en Tunisie), les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) ont déjà franchi le seuil des 1000m³, où se produisent des pénuries d'eau.

Situation qui va largement empirer à l'avenir puisque, du seul fait du quasi-doublement de la population, les ressources renouvelables disponibles par habitant vont diminuer d'ici l'an 2025 de plus de moitié par rapport à celles de 1980 : elle se situeront alors en deçà du seuil où se produisent des pénuries véritablement critiques dans certaines régions (500 m³).

Très probablement, la situation hydrique du Maghreb sera alors plus tendue qu'elle ne l'est aujourd'hui en Israël. Jouera en effet en ce sens une double concentration : Concentration de la demande sur le littoral méditerranéen, résultant de celle de la population et des terres cultivables ; et concentration de l'allocation de la ressource en eau vers le milieu rural, le Maghreb consacrant déjà plus de 80% de ses prélèvements d'eau à un secteur agricole qui satisfait pourtant de moins en moins les besoins des populations. Or, ce défi de l'eau pourrait bien rester sans réponse, ou du moins, ne pas connaître de réponse suffisante.

Constat qui risque alors de faire de l'eau un facteur profondément déstabilisant pour des pays qui n'ont pas les moyens de puiser ailleurs la précieuse ressource. Constat qui hypothèque aussi très largement l'équilibre économique et social de la région.

UNE VULNERABILITE CROISSANTE

Avec quelques 250 m³ d'eau/an en moyenne, un Maghrébin dispose de bien moins d'eau que ses voisins Mauritaniens ou Libyens (De même, rapportés par habitant, les prélèvements utiles du Maghreb, c'est-à-dire les prélèvements arrivant effectivement à l'utilisateur, une fois décomptées les pertes, ne représentaient en 1990 que les 2/3 de ceux d'Israël ou de Syrie, et moins du tiers de ceux de l'Europe du Sud (France, Italie, Espagne)).

A l'avenir, la situation sera bien plus tendue encore du fait de deux éléments principaux : l'ampleur de la demande par rapport à une offre extrêmement limitée et les une réalité peut-être plus grave encore, la faiblesse des possibilités d'accroissement du potentiel hydrique (extrême dépendance du Maghreb vis-à-vis de la maîtrise de la composante irrégulière, usure des sites de barrage avec l'envasement des retenues écourtant la durée de la fonction régulatrice potentielle des réservoirs, caractère trop tardif et trop limité aujourd'hui des actions de prévention mises pour retarder -si ce n'est stopper- le comblement fatal des retenues, encore moins pour le stopper).

Approvisionnements menacés

Compte tenu de la demande, la pression exercée sur les ressources renouvelables en eau s'aggravera nettement dans les prochaines années, et attentera doublement à la sécurité des approvisionnements. Sur le plan qualitatif : la mise en regard des besoins d'investissements en eau et de l'état des finances des pays du Maghreb conduit à prévoir un net recul des efforts d'assainisse-

ment, au profit de la production d'eau.

Dans le même temps, il faudra aussi compter sur une régression de l'auto-épuration des eaux du Maghreb. Or, les eaux usées des collectivités et industries représentent déjà 9% des ressources régulières du Maghreb, soit nettement moins qu'en Espagne ou en Israël (13%), mais tout de même 3 fois plus qu'en Grèce ou en France.

Faible marge de manoeuvre

Sur le plan quantitatif aussi : certes, 67% du potentiel régularisable au Maghreb sont aujourd'hui déjà prélevés, mais ce chiffre apparaît presque une panacée lorsqu'on le compare à celui de 2010, celui-ci dépassant 88% dans l'hypothèse d'un maintien des prélèvements utiles par habitant à leur niveau actuel. Or ceci signifie un dépassement du potentiel régularisable de la Tunisie, et, pour les trois pays, une forte pression résultant des actions d'aménagement et d'exploitation : dérivation des eaux régulières en partie non restituées, alors qu'elles sont déjà peu abondantes, ou régularisation des eaux de crue par des réservoirs d'accumulation.

D'où des conséquences évidentes : réduction parfois ample du débit d'étiage des cours d'eau, notamment en année sèche, et partant, par l'affaiblissement des capacités d'assimilation des eaux usées retournées (auto-épuration) ; exploitation intensive, voire sur-exploitation, des eaux souterraines (risques aigus de tarissement en Tunisie notamment) ; risque de déséquilibre profond entre les différentes zones, et notamment entre le littoral et les régions situées plus en amont.

Aussi, vue la faible marge de ma-

noeuvre des Etats du Maghreb pour tenter d'enrayer l'ampleur de ces deux phénomènes, il faut s'attendre pour les prochaines années à une vulnérabilité accrue aux sécheresses de tous les secteurs utilisateurs d'eau, les progrès en matière de régularisation étant en partie neutralisés par l'envasement des réservoirs. Ce à quoi devrait se conjuguer une délocalisation probable de certaines activités pour s'adapter aux nouvelles structures de l'offre d'approvisionnement, ce qui devrait se traduire encore par une littoralisation accrue.

DES ETATS BIEN DEPOURVUS

Certes, l'inadéquation entre les ressources en eau et les besoins, tant des populations (eau, agro-alimentaire) que de l'économie (industrie et services), peut être résolue par la mobilisation de ressources naturelles supplémentaires, ou par le recours à des ressources non conventionnelles (L'utilisation des eaux usées traitées, par exemple, est pratiquée depuis longtemps déjà en Tunisie, les agrumes de la plaine de la Soukra étant irrigués avec les eaux de la station d'épuration de La Cherguia depuis le début des années 60).

Mais, en toutes hypothèses, ces solutions se heurteront alors aux faibles capacités financières des pays du Maghreb. En 1992, les prélèvements utiles du Maghreb représentaient déjà une somme de 1,5 milliard de dollars, c'est-à-dire 7,5% des exportations, plus de 20% des dépenses d'enseignement, et 1,6% du PIB.

En termes constants et pour réaliser l'objectif du maintien de la situation actuelle de prélèvements par habitant, ils devraient alors s'élever aux environs de 2,2 mil-

ENVIRONNEMENT

Par Anouar Chennoufi – Correspondant de MCE au Maghreb

L'EAU : cet OR limpide au Maghreb !

Suite de la page 20

liards de dollars en 2010, ce qui équivaldrait à 11% des exportations, 30% des dépenses d'enseignement et 2,4% du PIB de 1992. Hypothèse qui se base d'ailleurs sur un maintien des coûts actuels d'exploitation, alors même qu'ils ne peuvent qu'augmenter à l'avenir ainsi que sur des capacités financières dont ces Etats ne disposent pas : les procédés coûteux, utilisés dans des pays tels que l'Arabie Saoudite pourvus de disponibilités financières, ne peuvent actuellement être employés à grande échelle au Maghreb, dont la situation économique demeure précaire.

Vu ce hiatus entre rareté de la ressource et ampleur de la demande, les politiques hydrauliques du Maghreb devraient au moins conjuguer une politique incitant à une rationalisation de la consommation, et un entretien du potentiel existant dans des conditions d'exploitabilité et d'utilité maximale. Ce dont ces pays sont encore bien loin.

En toute hypothèse, en effet, et quel que soit le niveau de satisfaction des besoins en eau du Maghreb, la difficulté majeure à laquelle seront confrontés à l'avenir les pays du Maghreb consiste dans le passage "de l'eau du Ciel à l'eau d'Etat", de la manne naturelle au bien périssable. Ce qui signifie une prise de conscience (traduite dans les faits) à deux niveaux au moins. A l'échelle de l'Etat et des entités territoriales, ceci implique que soit instaurée une véritable politique hydraulique, et donc, une mise en oeuvre effective de ressources humaines affectées à cette tâche.

Au niveau des consommateurs, ceci impose de toute urgence la mise en place d'une tarification de l'eau représentative du coût réel (il est d'ailleurs intéressant de noter à cet égard que l'augmentation rapide des tarifs de l'eau entre 1984 et 2005 n'a pas suscité

de difficultés majeures, à Tunis tout au moins).

UNE RENTABILISATION EFFECTIVE DE L'EAU

Premier consommateur d'eau au Maghreb, l'agriculture absorbe à elle seule 80 % environ de la consommation totale d'eau, avec une nette concentration sur le littoral : les demandes en eau de l'agriculture y représentent 59% des demandes totales en Algérie, 88% au Maroc et 90% en Tunisie. Or, l'allocation actuelle des ressources en eau vers l'agriculture pourrait sans doute être optimisée grâce aux comblements d'au moins deux lacunes : la négligence concernant le taux de pertes de l'eau affectée à l'agriculture (très forte évapotranspiration, absorbant plus de 4/5 des précipitations annuelles sur le littoral, et pour l'Algérie, par un net recul en matière d'irrigation), l'absence d'organisation des années de sécheresses (ce qui conduit à promouvoir la mobilité des populations et à se priver de facto du facteur irrigation comme élément stabilisant les populations rurales).

Déstabilisation par déshydratation ?

Passé encore sous silence parce qu'il paraît aujourd'hui moins aigu qu'au Proche et au Moyen-Orient, le problème de l'eau au Maghreb recèle incontestablement un potentiel déstabilisant par ricochet : il est en effet clair que cette question pèsera lourdement sur les finances de ces pays, déjà rendus exsangues par le poids de la dette et des nécessaires importations alimentaires. Il n'en est pas moins certain qu'elle deviendra, en outre, un facteur supplémentaire de limitation des capacités d'investissement dans des secteurs d'activité plus productifs (En effet, à raison de 20 à

25.000 \$/ha, l'irrigation de surfaces supplémentaires par les seules finances des Etats du Maghreb signifie inévitablement éviction de certains secteurs pour ce qui est des investissements).

Au même titre que la satisfaction des besoins alimentaires, celle des besoins en eau va ainsi devenir cruciale en termes de stabilité et de sécurité socio-politique. A la différence des pays du Proche et du Moyen-Orient, ceux du Maghreb ne disposent pas de voisins mieux dotés qu'eux en ressources en eau.

Stabilité sociale menacée

Si une "guerre de l'eau" semble donc exclue, une désorganisation accrue de ces pays, par combinaison du manque d'eau, du manque de biens alimentaires, et de l'absence d'investissement suffisant dans les secteurs productifs de devises, pèsera d'au-

tant plus sur la stabilité sociale interne.

Dans une telle situation, il est certes vrai que la quasi-inexistence d'une tarification de l'eau au Maghreb, si difficile soit-elle à mettre en place, pèse lourd dans ce gaspillage fatal des ressources. Mais, il n'en reste pas moins que les trois pays concernés devraient s'interroger sans tarder sur le caractère non seulement vain de leur recherche de l'auto-suffisance alimentaire, mais également financièrement et socialement pesant.

Des solutions imminentes devraient être trouvées, et des études stratégiques devraient aussi être mises en élaboration afin de limiter les menaces autant que les dégâts qui risquent d'avoir lieu.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

عقد الزواج

يسعد الجمعية الإسلامية لشمال مونتريال أن تقدم للجالية المغربية خاصة والإسلامية عامة خدمة إبرام عقد الزواج حسب الشريعة الإسلامية، و تحييطكم الجمعية علماً أن هذا العقد معترف به من طرف الحكومة الكيبكية و مصالح القنصلية العامة المغربية بمونتريال

للمزيد من المعلومات الرجاء الاتصال بالأخ عمر
(514) 325-7322

العنوان: مسجد نور الإسلام

4675, Rue Amiens, Montréal-Nord, (Angle Amiens/Drapeau)

ACTE DE MARIAGE

L'Association Musulmane de Montréal-Nord est heureuse d'offrir à la Communauté Marocaine en particulier, et Musulmane en général, le service de délivrance de *L'acte de mariage musulman*.

L'acte délivré est reconnu par le Gouvernement du Québec et par le Consulat Général du Maroc à Montréal.

Pour Informations et Rendez-vous
M. Omar : (514) 325-7322

Adresse : Mosquée Nour Al-Islam, 4675, Rue Amiens, Montréal-Nord
(Angle Amien/Drapeau)

Pour en savoir plus sur l'Association Musulmane de Montréal Nord (AMMN), visitez le site WEB <http://www.ammn.org>